

Compte rendu du Conseil d'école Paul Bert

Le 14 novembre 2016 18H30

Participants :

Présents :

M. BOZEC – Directeur

Mme JEGOU -Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Mme HIRTZ – Service Enseignement

Mme COLOMBEL – Maire Adjoint Scolaire et Périscolaire

M. DULAC – Responsable du Périscolaire du groupe Paul Bert

Mme MUGNIER – Psychologue scolaire

les Enseignants :

Mmes MAGNAT ; BINET ; MESKI-NACER ; SENABRE ; HARIZ ; GARNIER ; JACOB ; LESPRIT-MAUPIN ; MAURY ; DUMAS ; CANEDO ; BESNIER ; CLAISSE ; DURAND ; DESCOMBES ; COUSSOT

M. BELLIR ; RAT ; GILLIER ; LOPES

Les Représentants Elus des Parents d'Elèves :

API : Mme ABADIN ; Mme DUPRE ; Mme TCHOUAPI ; Mme DE BEVOTTE ; Mme GELOEN ; Mme VAN CAMPO ; Mme DUPRE ; Mme BOUTRY ; Mme LECUILLER ; Mme D'ORGLANDES ; Mme MARGEZ

FCPE : M. CALLICO ; Mme HAMOT MAILLOT ; Mme LANSOY ; M. de LAVENNE ; Mme MASSON ; Mme RIOU-DA-SILVA ; Mme ROBLIN

1- Fonctionnement de l'école

- **Bilan rentrée école :** (M. BOZEC)

Effectifs : 473 élèves inscrits cette année à Paul Bert, répartis sur 18 classes.

Classe UPEAA de M. GILLIER : 13 élèves, de 10 nationalités différentes, 10 nouveaux et 3 anciens qui terminent leur année.

Cours de récréation : les 3 sont utilisées, la grande cour est réservée aux jeux de ballon => plus de confort, de sécurité et d'espace pour les enfants.

7 enseignants sont affectés à la surveillance.

Entrées : les portes de l'école rue Paul Déroulède sont ouvertes dès 8h10 pour fluidifier l'entrée des élèves, mais la majorité des arrivées s'effectue entre h e 8h20 et 8H30....

Retardataires : malgré une ouverture dès 8h10, il y a des retards réguliers concernant souvent les mêmes enfants. Ceux-ci sont comptabilisés. Au bout de 3 retards, les parents sont contactés par M. Bozec.

Les sorties sont réparties sur les deux accès : 9 classes côté rue Auguste Moreau, 9 classes côté rue Paul Déroulède.

Etude : 90 à 105 élèves de CP / CE1, 140 à 160 élèves de CE2 au CM2, ce qui constitue en moyenne 6 à 10 classes d'études de 18 élèves. Les effectifs des classes d'études oscillent de 13 à 22 car il a été décidé de ne pas couper une classe d'enfant allant à l'étude en 2. Les études sont encadrées par des enseignants volontaires de Paul Bert, ainsi que des enseignants de la maternelle Paul Bert et d'autres communes.

Une réflexion est en cours avec la mairie et les directeurs des écoles de la ville pour réorganiser les études. Pour rappel, la gestion des études est assurée par la municipalité.

- **Bilan rentrée périscolaire (M. DULAC)**

Effectifs moyens :

- 25 enfants à l'accueil du matin,
- 430 sur le temps de midi,
- 25 enfants à la garderie de 15h45 à 16h30,
- 110 CP/CE1 et 150 CE2 au CM2 aux activités périscolaires du soir
- 110 à l'accueil de loisirs du mercredi.

La réorganisation de l'école a permis de gagner des espaces extérieurs (cours) et 7 espaces intérieurs pouvant accueillir entre 15 à 35 enfants chacun.

Il y a 22 intervenants sur les modules, dans 13 espaces différents.

Pas encore d'évaluation sur notamment les nouveaux modules car c'est trop tôt mais c'est prévu

Eclairage des cours : les APE demandent s'il est possible d'améliorer l'éclairage de la cour : à partir de 17h30, l'éclairage est insuffisant, surtout dans la partie centrale, rendant la visibilité très réduite pour les enfants et donc les jeux dangereux. La Mairie prend note de cette remarque.

- **Bilan coopérative scolaires (2015/2016)**

Paul Bert A : le solde en fin d'année de la coopérative s'élevait à 2115,55 €. L'OCCE a indiqué qu'un tiers de ce solde serait réaffecté à Paul Bert, les deux tiers restant à P.Joignieux.

Paul Bert B : cf. bilan distribué en séance.

A noter que M. Bozec demande à ce qu'un bilan soit fait pour chaque classe en fin d'année sur l'utilisation de ces fonds.

Cette année, 11000 € ont été collectés. L'affectation des dons est faite sur la base d'une approche solidaire : répartition équivalente dans chaque classe en fonction du nombre d'enfants.

- **Règlement intérieur (M. BOZEC)**

M. BOZEC souligne que les rendez-vous chez le médecin ou le dentiste sur le temps scolaire sont à proscrire. Seuls les rendez-vous à l'hôpital ou de rééducation seront autorisés par le directeur. Au-delà de 4 demi-journées d'absence, M. Bozec signale les absences à l'inspection académique.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

- **Activité aquatiques (M. BOZEC)**

Cette année le choix a été fait de proposer à toutes les classes de CE2 l'activité natation sur toute l'année.

La mairie précise qu'elle maintient son dispositif de remise à niveau gratuit pour les enfants de CM2 qui n'auraient pas acquis le niveau suffisant : ce stage est possible pendant les vacances scolaires de février.

Une réflexion est actuellement menée avec la mairie pour réorganiser les activités aquatiques, notamment pour affecter plus de séances aux CM2, l'objectif étant que tous les enfants sachent nager en fin de cursus élémentaire. Actuellement une dizaine d'enfants ne savent pas nager en fin de CM2 sur Bois Colombes.

- **Point sur la sécurité (M. BOZEC)**

Une visite de la commission sécurité est planifiée le 18 novembre.

Un exercice de confinement est prévu le 29 novembre, à l'échelle départementale (confinement simple dans l'école).

Exercices de sécurité attentat : chaque classe a effectué des exercices afin de repérer et connaître les sorties, ainsi que des exercices pour se cacher.

2- Projet d'école

- **Langues vivantes (M. BOZEC)**

L'anglais est dorénavant enseigné à tous les niveaux, y compris le CP.

3 classes (2 CE2 et 1 CE1) travaillent avec une assistante, en binôme avec l'enseignant.

L'allemand est enseigné uniquement aux CM2, par une intervenante, Mme LAMMERS, sur une période de 6 mois, d'octobre à mars pour deux classes, Mme KRANTZ, habilitée à enseigner l'allemand, gérant sa classe (CM2A) et celle de M. Lopes (CM2B). Au total 12 à 15 élèves par classe (4 classes) font de l'allemand

Faute de moyens humains supplémentaires, il n'est pas possible pour les CM1 de Paul Bert de suivre l'enseignement de l'allemand (plus de 100 demandes) alors que dans toutes les autres écoles de la ville c'est possible (intervention des professeurs d'allemand de Camus/Mermoz). Pour rappel pour pouvoir faire une classe bilangue anglais/allemand en 6^{ème} au collège Mermoz ou Camus, il faut avoir commencé l'allemand en élémentaire car il s'agit de classes de continuité.

- **Projets culturels et classes découverte**

Projets culturels : pour rappel, les projets sont proposés par la ville (clé en main) ou à définir avec un intervenant, et financés par la mairie. Le budget total est de 25 000 € pour l'ensemble des écoles de la ville. 2 projets ont été déposés : CE1 B de Mme Garnier en danse et littérature et CM2C de Mme Claisse sur le théâtre ? Ces projets sont en attente de la délibération de la commission qui fixe l'enveloppe. Jusqu'à présent l'ensemble des projets étaient validés.

Classes de découverte : sur les 6 projets déposés, 4 ont été retenus

- CM1 A (Mme Canedo) et CP C (Mme Meski-Nacer) : classe « marine » près de St Malo sur le milieu marin, du 20 au 24 mars
- CM1 B (Mme Binet) : classe culturelle sur les Châteaux de la Loire, du 6 au 10/03
- CM1 D (Mme Besnier) : classe « équitation et moyen âge », à Chevillon, du 29 mai au 2 Juin

- **Projets divers**

Ecole et cinéma : 16 classes y participent. Les films sont sélectionnés par l'académie.

Films projetés pour le cycle 2 : the Kid, Azur et Asmar, Le chien jaune de Mongolie

Films projetés pour le cycle 3 : Porco Rosso, Un animal des animaux, King Kong

Une visite de la salle de projection est possible.

La projection des films donne l'occasion aux élèves d'en discuter et de porter un regard critique sur ce qu'ils ont vu.

Jardinage : 6 classes concernées. Les jardiniers de la ville interviennent 1 fois par mois dans l'école et partagent leur expérience... L'OCCE accompagne cette action avec la fourniture de graines et de matériel pour créer des jardins verticaux.

Rallye Maths : 10 classes concernées. C'est une initiative départementale, lancée en 2014. L'objectif est de faire des maths autrement : des situations problèmes sont posées aux enfants et provoquent discussions et réflexion au niveau de la classe, qui se met d'accord pour donner une réponse unique pour toute la classe.

5 épreuves sont proposées tout au long de l'année, la première débute la semaine du 21/11.

10 classes de Paul Bert participent à cette initiative.

- **Climat scolaire**

Médiateurs : Monsieur BOZEC prévoit de finir la formation des CM1 et de débuter avec les CE2, le mercredi de 11h30 à 12h30.

Délégués : les élections sont en cours et se dérouleront jusqu'à la fin décembre. L'ensemble des classes sont concernées, y compris les CP. Une réflexion est en cours pour voir quels rôles assigner aux délégués

- **Livret scolaire unique**

Le livret scolaire est dorénavant unique du CP à la 3eme, et sera accessible via internet (dématérialisé). L'application n'est pas encore complètement opérationnelle et nécessite des mises à jour. Pour les parents ne disposant pas d'internet, des dispositions seront prises pour leur permettre de consulter le livret. En accord avec Mme l'Inspectrice, 2 livrets seront remis cette année, fin janvier et en juin. Une rencontre avec les familles et les enseignants est prévue la dernière semaine de janvier

- **Conseil Ecole / collèges**

Echanges avec le collège Camus :

- une classe de CM2 travaille avec un professeur de maths de Camus
- production d'écrit avec des 6èmes : rédaction d'un récit d'aventures
- anglais
- construction d'un objet roulant

L'ensemble de ces initiatives peuvent être suivis par tous sur les blogs des écoles.

Pas d'échanges pour le moment avec le collège Mermoz.

- **Rased (Mme Mugnier)**

Le RASED (Réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficultés) concerne les enfants de la petite section maternelle au CM2.

Cf. présentation du RASED sur le blog de l'école Paul Bert.

La psychologue scolaire, en charge des écoles du sud de Bois Colombes, est intervenue sur 150 cas l'an dernier.

Rappel du cadre de son intervention :

- Elaboration d'un diagnostic qui peut amener un accompagnement court (4-5 RV max).
- Accompagnement des parents et enseignants dans les approches liées à la reconnaissance et prise en compte d'un handicap.

- **Kermesse / fête de fin d'année**

Le directeur et les enseignants ne sont pas favorables à l'organisation d'une kermesse en fin d'année, principalement pour des raisons de sécurité. Le nombre de participants serait trop important et le dispositif de sécurité à mettre en place trop compliqué... Il faudrait aussi mobiliser beaucoup de parents pour assurer un roulement au niveau de la tenue des stands de jeux, qui devraient être aussi plus nombreux que par le passé vu les effectifs

Ils préféreraient organiser une demi-journée festive pour les enfants uniquement.

La réflexion se poursuit avec les APE.

3- Le service civique

Sujet reporté

Fin du conseil d'école à 20h30